

Le concours photos 2025 de la commune !

Cette année, la commission « communication, animation, patrimoine », organise de nouveau le concours de photos amateur.

Trois thèmes sont définis :

1 - Les mises en situation (humoristique) à l'image de la photo "coup de coeur" en 1ère page du Guiclan Mag de 2014,

2 - un évènement ayant eu lieu sur notre commune (fête, loto, kermesse, animations diverses...),

3 - une photo « dans mon assiette ».

Le concours comprend deux catégories de participants : **catégorie jeunesse** (moins de 16 ans) & **catégorie adulte** (à partir de 16 ans). **Une autorisation parentale est nécessaire concernant les inscriptions des jeunes.(voir ci-joint)**

Le concours se déroule **du 1er juin 2024 au 31 mai 2025**. Les photos devront être prises durant cette période. Les résultats seront annoncés le jour du pardon de Guiclan, **le samedi 21 juin 2025**. La date limite de dépôt des dossiers de participation est fixée au lundi 31 mai 2025 à minuit.

***La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les Guiclanais et Guiclanaises.
Les photographes professionnels sont exclus des participants.***

Chaque participant peut présenter 2 photographies par thème, soit 6 au maximum, dont il est l'unique auteur. Les photos devront être prises sur la commune. Le participant devra déposer les clichés en format numérique, par mail à concours.photos@guiclan.bzh

Un jury du concours sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de Monsieur le Maire, il sera composé de :

- Quatre élus de la commune, dont M. le Maire.
- Trois habitants de la commune, non élus, possédant éventuellement une expérience artistique.
- Eventuellement des jeunes Guiclanais

Les photos ayant eu un prix seront exposées le jour du Pardon et toutes les photos reçues seront publiées sur le site internet et sur l'application « My Guiclan ».

Les récompenses suivantes seront attribuées **par thème** :

- Catégorie jeunesse : **1er prix** : à définir valeur 70€ – **2ème prix** : à définir valeur 30€
- Catégorie adulte : **1er prix** : à définir valeur 70€ – **2ème prix** : à définir valeur 30€

Le jury se réserve le droit d'attribuer 3 prix « Coup de cœur » supplémentaires.



Autorisation parentale

Pour les participants mineurs

**** Un regard sur Guiclan ****

Je soussigné(e)

Demeurant à

En ma qualité de mère/père/tuteur légal, autorise mon fils/ma fille (rayer les mentions inutiles)

NOM

Prénom

à participer au concours photo organisé par la commune de Guiclan.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours photo (téléchargeable sur le site <http://www.guiclan.fr>)

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Pour les mineurs, nom et signature de la personne responsable

**Merci de joindre ce document à votre mail lors de l'envoi des photos
ou en le déposant directement à la mairie**



Bulletin de participation

**** Un regard sur Guiclan ****

Nom :

Prénom :

Catégorie du concours :

☐ Catégorie Jeunesse (de 16 ans)

☐ Catégorie Adultes (à partir de 16 ans)

Adresse :

.....

Téléphone : Adresse email :

Je soussigné(e) certifie :

- ne pas être photographe professionnel
- avoir pris connaissance du règlement du concours et y adhérer de façon pleine et entière.
- l'exactitude des informations communiquées.

Signature

**Merci de joindre ce document à votre mail lors de l'envoi des photos
ou en le déposant directement à la mairie**



Autorisation de libre utilisation de son image

**** Un regard sur Guiclan ****

Je soussigné(e)

Demeurant à

autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais et suis reconnaissable, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel, exposition) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en sera faite dans le cadre du concours photo organisé par la Commune de Guiclan.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à le

Signature de la personne photographiée (faire précéder de « lu et approuvé ») :	Signature du photographe (faire précéder de « lu et approuvé ») :
--	--



Autorisation de libre utilisation de son image

**** Un regard sur Guiclan ****

Je soussigné(e)

Demeurant à

autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais et suis reconnaissable, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel, exposition) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en sera faite dans le cadre du concours photo organisé par la Commune de Guiclan.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à le

Signature de la personne photographiée (faire précéder de « lu et approuvé ») :	Signature du photographe (faire précéder de « lu et approuvé ») :
--	--